



Programme Aide au fonctionnement pour les centres régionaux de services aux bibliothèques publiques

Identification

Nom de l'organisme :

Durée du plan d'action :

Année financière 1 : —

Année financière 2 : —

Année financière 3 : —

Numéro de la demande d'aide financière :

Nombre d'équivalents temps complet :

Date (année-mois-jour) :

Suivi des indicateurs en lien avec les objectifs poursuivis par le programme

- Les centres régionaux de service aux bibliothèques publiques (CRSBP) doivent se référer aux formules de calcul et définitions présentés à l'annexe.
- Les colonnes « Cible fixée par le CRSBP » et « 2024-2025 » doivent être remplies lors du dépôt de la demande d'aide financière, et les trois suivantes, au moment du bilan annuel.

	À REMPLIR LORS DU DÉPÔT DU PLAN D'ACTION		À REMPLIR AU TERME DE L'ANNÉE INDIQUÉE		
	CIBLE FIXÉE PAR LE CRSBP ¹	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Acquisition de ressources documentaires pour les collections régionales et actualisation de ces collections					
Taux d'élagage annuel des documents matériels de la collection régionale	%	%	%	%	%
Taux de rafraîchissement annuel de la collection régionale de livres imprimés	%	%	%	%	%
Nombre de livres (imprimés, numériques et audio-numériques) par habitant desservi, dans la collection régionale					
Nombre de documents matériels par habitant desservi, dans la collection régionale					
Circulation et accessibilité des collections régionales de livres imprimés dans les bibliothèques affiliées du territoire desservi					
Taux d'échanges annuels de la collection régionale de livres imprimés, à l'exclusion des municipalités qui ne sont pas accessibles par voie terrestre et de celles ayant manifesté par écrit le souhait que les échanges soient diminués	%	%	%	%	%
Soutien offert aux équipes des bibliothèques affiliées, notamment en matière de formation sur les animations et d'outils d'animation					
Nombre d'employés équivalents temps complet travaillant uniquement au soutien des équipes des bibliothèques affiliées, à la fin du dernier exercice financier terminé, par 10 bibliothèques affiliées					
Nombre de formations tenues en matière d'animation auprès des équipes des bibliothèques affiliées au terme du dernier exercice financier complété					
Nombre d'outils d'animation offerts annuellement par bibliothèque affiliée, y compris les expositions thématiques, à la fin du dernier exercice financier terminé					
Suivi des besoins des bibliothèques affiliées et planification de l'évolution des services offerts à celles-ci, notamment en matière de numérique					
Nombre de sondages menés auprès des bibliothèques affiliées dans le but de documenter leurs besoins et leur satisfaction à l'égard des services rendus, à la fin du dernier exercice financier terminé					
Nombre de plans stratégiques élaborés et en vigueur en matière de services offerts aux bibliothèques affiliées, à la fin du dernier exercice financier terminé					
Poursuite des efforts déployés afin de maintenir ou d'améliorer la prestation de services des municipalités de moins de 5 000 habitants, y compris les communautés autochtones					
Pourcentage des municipalités, y compris les communautés autochtones, dont l'affiliation des bibliothèques au réseau CRSBP était envisageable et qui ont été sollicitées par celui-ci	%	%	%	%	%
Le cas échéant, nombre d'approches adaptées répondant aux besoins spécifiques des communautés autochtones					

1 Les formules de calcul et définitions des indicateurs se trouvent à l'annexe.

Instructions pour produire le Plan d’action et bilan

Au moment de produire le plan d’action :

- 1. Prendre connaissance de toutes les pages du gabarit du Plan d’action et bilan avant de le remplir.
- 2. Prendre en compte le fait que l’évaluation de la demande d’aide financière repose sur certains critères qui touchent directement la mission du CRSBP. Les objectifs qui sont déterminés dans le plan d’action doivent donc être liés à ces critères.
- 3. Pour chaque objectif :
 - définir le ou les moyens d’action liés à cet objectif et leur durée (un, deux ou trois ans);
 - adopter une formulation abrégée et explicite pour remplir les divers champs.

Au moment de rendre compte du plan d’action :

- 1. Pour chaque objectif, annuellement :
 - préciser le degré de réalisation de chacun des objectifs à l’aide du menu déroulant;
 - indiquer les résultats obtenus pour chacun des moyens d’action présentés.
- 2. Au terme du plan d’action, indiquer le degré de réalisation pour chacun des objectifs et remplir la section « Bilan qualitatif » à la dernière page.

Exemple de libellé d’objectif

D’ici le 31 mars 2028, améliorer l’offre de formation existante en assurant une programmation annuelle bonifiée, incluant l’ajout de nouvelles formations et l’adaptation de contenus ou de modalités en fonction des priorités identifiées.

Les critères évalués par le Ministère

Critères en fonction desquels les objectifs du plan d’action sont définis.
Sur les huit critères présentés, un minimum de cinq devront faire l’objet d’un objectif.

Mission et acquisition de ressources documentaires :

- 1. Nature et qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées
- 2. Établissement et maintien d’un réseau de bibliothèques sur le territoire desservi
- 3. Développement, coopération et concertation entre les bibliothèques sur le territoire desservi
- 4. Appui professionnel ou technique pour l’organisation et la gestion des bibliothèques publiques sur le territoire desservi
- 5. Acquisition de ressources documentaires
- 6. Services offerts aux autres CRSBP, le cas échéant

Administration et gestion :

- 7. Équilibre de la situation financière et diversification des sources de revenus
- 8. Gestion optimale des ressources et adéquation de la structure organisationnelle

Pour toute demande d’accompagnement,
consulter la personne responsable du suivi du programme
au ministère de la Culture et des Communications.

Objectif 1

Libellé de l'objectif :	
Critère :	1. Nature et qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 2

Libellé de l'objectif :	
Critère :	2. Établissement et maintien d'un réseau de bibliothèques sur le territoire desservi
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 3

Libellé de l'objectif :	
Critère :	3. Développement, coopération et concertation entre les bibliothèques sur le territoire desservi
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 4

Libellé de l'objectif :	
Critère :	4. Appui professionnel ou technique pour l'organisation et la gestion des bibliothèques publiques sur le territoire desservi
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 5

Libellé de l'objectif :	
Critère :	5. Acquisition de ressources documentaires
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 6

Libellé de l'objectif :	
Critère :	6. Services offerts aux autres CRSBP, le cas échéant
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 7

Libellé de l'objectif :	
Critère :	7. Équilibre de la situation financière et diversification des sources de revenus
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

Objectif 8

Libellé de l'objectif :	
Critère :	8. Gestion optimale des ressources et adéquation de la structure organisationnelle
Degré de réalisation :	

	MOYENS D'ACTION	DURÉE	RÉSULTATS OBTENUS
1			An 1 : An 2 : An 3 :
2			An 1 : An 2 : An 3 :
3			An 1 : An 2 : An 3 :
4			An 1 : An 2 : An 3 :

Commentaires

À REMPLIR AU TERME DU PLAN D'ACTION

Indicateurs de mesure, formules de calcul et définitions utilisés dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les centres régionaux de service aux bibliothèques publiques – Version détaillée

Tableau 1 – Indicateurs et formules utilisés

OBJECTIF	SOUS-OBJECTIF	INDICATEUR DE MESURE	CIBLE	FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Maintien ou amélioration de la qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées en visant un niveau similaire sur l'ensemble du territoire québécois, plus particulièrement les services qui concernent les sous-objectifs suivants	L'acquisition de ressources documentaires pour les collections régionales et l'actualisation de ces collections	Taux d'élagage annuel des documents matériels de la collection régionale, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre de documents matériels élagués par le CRSBP à la fin de l'exercice financier terminé}}{\text{Nombre de documents matériels dans le fonds du CRSBP au début de l'exercice financier terminé}} \right) \times 100$
		Taux de rafraîchissement annuel de la collection régionale de livres imprimés, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre de livres imprimés acquis par le CRSBP à la fin de l'exercice financier terminé}}{\text{Nombre de livres imprimés dans le fonds du CRSBP au terme de l'exercice financier complété}} \right) \times 100$
		Nombre de livres (imprimés, numériques et audio-numériques) par habitant desservi, dans la collection régionale, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre de livres (imprimés, numériques et audio – numériques) dans la collection régionale du CRSBP à la fin de l'exercice financier terminé}}{\text{Nombre d'habitants des municipalités des bibliothèques affiliées aux CRSBP}} \right)$
		Nombre de documents matériels par habitant desservi, dans la collection régionale, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre de documents matériels dans la collection régionale du CRSBP à la fin de l'exercice financier terminé}}{\text{Nombre d'habitants des municipalités des bibliothèques affiliées au CRSBP}} \right)$
	La circulation et l'accessibilité des collections régionales de livres imprimés dans les bibliothèques affiliées du territoire desservi	Taux d'échange annuel de la collection régionale de livres imprimés, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre de livres imprimés déposés par le CRSBP à l'occasion des échanges à la fin de l'exercice financier terminé}}{\text{Nombre de livres imprimés en dépôt au 31 mars de l'année courante}} \right) \times 100$

Tableau 1 – Indicateurs et formules utilisés (suite)

OBJECTIF	SOUS-OBJECTIF	INDICATEUR DE MESURE	CIBLE	FORMULE DE CALCUL DE L'INDICATEUR
Maintien ou amélioration de la qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées en visant un niveau similaire sur l'ensemble du territoire québécois, plus particulièrement les services qui concernent les sous-objectifs suivants	Le soutien offert aux équipes des bibliothèques affiliées, notamment en matière de formation sur les animations et d'outils d'animation	Nombre d'employés ETC, par CRSBP, travaillant au soutien des équipes des bibliothèques affiliées, par 10 bibliothèques affiliées	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre d'employés ETC, par CRSBP travaillant au soutien des équipes des bibliothèques affiliées, à la fin de l'exercice terminé}}{\text{Nombre de bibliothèques affiliées au CRSBP à la fin de l'exercice financier terminé}} \right) \times 10$
		Nombre de formations tenues au terme de l'entente triennale en matière d'animation auprès des équipes des bibliothèques affiliées, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	Nombre de formations tenues au terme de l'entente triennale en matière d'animation
		Nombre d'outils d'animation offerts annuellement par bibliothèque affiliée, y compris les expositions thématiques, par CRSBP	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre d'outils d'animation offerts aux bibliothèques affiliées par le CRSBP, y compris les expositions thématiques, à la fin de l'exercice financier terminé}}{\text{Nombre de bibliothèques affiliées au CRSBP à la fin de l'exercice financier terminé}} \right)$
	Le suivi des besoins des bibliothèques affiliées et la planification de l'évolution des services offerts à celles-ci, notamment en matière de numérique	Le cas échéant, nombre de sondages menés, par CRSBP, auprès des bibliothèques affiliées dans le but de documenter leurs besoins et leur satisfaction à l'égard des services rendus	À déterminer par le CRSBP	Nombre de sondages menés par le CRSBP auprès des bibliothèques affiliées au terme de l'entente triennale dans le but de documenter leurs besoins
		Le cas échéant, nombre de plans stratégiques, par CRSBP, élaborés et en vigueur au terme de l'entente triennale, en matière de services offerts aux bibliothèques affiliées	À déterminer par le CRSBP	Nombre de plans stratégiques élaborés par le CRSBP et en vigueur au terme de l'entente en matière de services offerts aux bibliothèques affiliées
	S. O.	Pourcentage des municipalités, y compris les communautés autochtones, dont l'affiliation des bibliothèques au réseau du CRSBP était envisageable et qui ont été sollicitées par celui-ci au terme de l'entente triennale	À déterminer par le CRSBP	$\left(\frac{\text{Nombre de municipalités, y compris les communautés autochtones dont l'affiliation des bibliothèques au réseau était envisageable et qui ont été sollicitées par celui-ci, au terme de l'entente triennale}}{\text{Nombre de municipalités, y compris les communautés autochtones, dont l'adhésion au réseau était envisageable au début de l'entente triennale}} \right) \times 100$
Poursuite des efforts déployés afin de maintenir ou d'améliorer la prestation de services des municipalités de moins de 5 000 habitants, y compris les communautés autochtones		Le cas échéant, nombre d'approches adaptées répondant aux besoins spécifiques des communautés autochtones	À déterminer par le CRSBP	Nombre d'approches adaptées répondant aux besoins spécifiques des communautés autochtones

Tableau 2 – Définitions utilisées dans le cadre du programme

OBJECTIF	SOUS-OBJECTIF	L'ACQUISITION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES POUR LES COLLECTIONS RÉGIONALES ET L'ACTUALISATION DE CES COLLECTIONS
Maintien ou amélioration de la qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées en visant un niveau similaire sur l'ensemble du territoire québécois, plus particulièrement les services qui concernent les sous-objectifs suivants	L'acquisition de ressources documentaires pour les collections régionales et l'actualisation de ces collections	Élagage des collections : L'élagage permet d'éliminer des collections les documents qui ne peuvent plus être utilisés en raison de leur usure matérielle ou de l'obsolescence de l'information qu'ils contiennent¹. L'indicateur réfère aux documents matériels, qui incluent les livres imprimés, les documents audiovisuels (musique, livres audio, films, jeux vidéo) et les autres documents matériels (dont les publications en série imprimées) de la collection régionale du CRSBP. Rafrâichissement des collections : Le rafraîchissement des collections permet de maintenir les collections vivantes, à jour et en bon état². L'indicateur prévu au programme réfère exclusivement aux collections régionales de livres imprimés. Livres : Sont considérés comme des livres dans le cadre du programme : les livres imprimés, les livres numériques et les livres audio-numériques de la collection régionale du CRSBP. Documents matériels : Sont considérés comme des documents matériels les livres imprimés, les documents audiovisuels (musique, livres audio, films, jeux vidéo) et les autres documents matériels (dont les publications en série imprimées) de la collection régionale du CRSBP. Le matériel utilisé uniquement dans le cadre d'activités d'animation n'est pas inclus dans cette définition. Il est plutôt comptabilisé dans la section <i>Outils d'animation</i>.
	La circulation et l'accessibilité des collections régionales de livres imprimés dans les bibliothèques affiliées du territoire desservi	Échange de la collection : Ce service réfère à l'opération d'échange de livres imprimés effectuée par le CRSBP dans l'ensemble des bibliothèques affiliées au cours d'une même année (du 1^{er} avril au 31 mars). Les livres imprimés déposés pour la première fois dans les bibliothèques nouvellement affiliées ne sont pas considérés comme « échangés ». Les municipalités qui ne sont pas accessibles par voie terrestre ainsi que celles qui ont manifesté, par écrit, le souhait que les échanges soient diminués sont exclues du calcul.
Poursuite des efforts déployés afin de maintenir ou d'améliorer la prestation de services des municipalités de moins de 5 000 habitants, y compris les communautés autochtones	Le soutien offert aux équipes des bibliothèques affiliées, notamment en matière de formation sur les animations et d'outils d'animation	Employé ETC travaillant au soutien des bibliothèques affiliées : Employé du CRSBP qui offre un soutien direct au personnel des bibliothèques affiliées, à l'exclusion du personnel de direction, du personnel administratif et du personnel des services techniques. Ce soutien doit être effectué par téléphone, par courriel, en ligne ou par des visites ponctuelles. Le nombre total d'heures d'employés à temps partiel rémunérées doit être converti en nombre de personnes rémunérées équivalents temps complet (travaillant au minimum 32 heures par semaine). Formation en matière d'animation : Activité de formation donnée sur un ou plusieurs thèmes touchant l'animation en bibliothèque, de manière individuelle ou en groupe, sur place ou à distance. Cette activité doit être planifiée et faire l'objet d'un programme défini. Le soutien aux équipes des bibliothèques affiliées, tel que défini dans le présent document, ne peut être considéré comme une activité de formation en matière d'animation. Outil d'animation : Outil d'animation, y compris les expositions thématiques, développé ou acheté par le CRSBP en vue de bonifier sa collection d'outils d'animation pouvant être offerte aux bibliothèques affiliées afin de les soutenir dans leurs activités d'animation. Les activités contenues dans un répertoire d'activités du CRSBP ne sont pas considérées comme des outils d'animation.

1 Arlette BOULOGNE, *Vocabulaire de la documentation*, Paris, ADBS, 2004, p. 76.

2 Association des bibliothèques publiques du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Réseau BIBLIO du Québec, *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019*, 2019, p. 62.

Tableau 2 – Définitions utilisées dans le cadre du programme (suite)

OBJECTIF	SOUS-OBJECTIF	L'ACQUISITION DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES POUR LES COLLECTIONS RÉGIONALES ET L'ACTUALISATION DE CES COLLECTIONS
Maintien ou amélioration de la qualité des services offerts aux bibliothèques affiliées en visant un niveau similaire sur l'ensemble du territoire québécois, plus particulièrement les services qui concernent le sous-objectif suivant	Le suivi des besoins des bibliothèques affiliées et la planification de l'évolution des services offerts à celles-ci, notamment en matière de numérique	Sondage : Enquête menée par le CRSBP auprès des bibliothèques affiliées de son réseau et lui permettant de répertorier les besoins de ses clientèles et d'évaluer leur satisfaction quant aux services rendus. Ce sondage peut être réalisé sur place, par téléphone ou en ligne et suivant un questionnaire élaboré au préalable et administré auprès de l'ensemble des répondants. Plan stratégique : Document entériné par le conseil d'administration du CRSBP qui oriente globalement ses actions et ses décisions pour les prochaines années. Ce plan rend compte de la planification en matière de ressources humaines, documentaires, matérielles, technologiques et financières et comprend les éléments d'information suivants : • un portrait sociodémographique des populations desservies par ses bibliothèques affiliées; • une analyse des forces et des faiblesses de l'organisme en matière de services offerts aux bibliothèques affiliées, notamment en ce qui concerne le numérique; • la stratégie à adopter, c'est-à-dire les orientations et objectifs à poursuivre, pour renforcer la mission du CRSBP en lien avec son offre de services aux bibliothèques affiliées, notamment en matière de numérique; • une liste des actions qui seront menées pour faire évoluer les services offerts aux bibliothèques affiliées, notamment en matière de numérique; • une planification budgétaire en lien avec les actions identifiées au point précédent³.
Poursuite des efforts déployés afin de maintenir ou d'améliorer la prestation de services des municipalités de moins de 5 000 habitants, y compris les communautés autochtones	S. O.	Nombre de municipalités dont l'affiliation des bibliothèques au réseau du CRSBP est envisageable : Ce nombre représente les municipalités de moins de 5 000 habitants qui, au début de l'entente triennale, n'étaient pas desservies par le CRSBP ou qui s'en sont désaffiliées depuis plus de trois ans, à l'exception de celles comptant moins de 400 habitants ainsi que de celles bénéficiant d'un service assuré par protocole par une bibliothèque publique autonome ou une bibliothèque privée. Municipalités sollicitées : Sont considérées comme « sollicitées » les municipalités, y compris les communautés autochtones, pour lesquelles les autorités ont été rencontrées de manière individuelle en personne ou par téléphone par le CRSBP, qui avait pour but de promouvoir ses services et de présenter les conditions d'affiliation des bibliothèques à son réseau.

3 Association des bibliothèques publiques du Québec, Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Réseau BIBLIO du Québec, *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec 2019*, 2019, p. 24.